Modèle de ciblage géographique

Cet outil présente certains des éléments clés devant être pris en compte pour la sélection des zones qui seront couvertes un programme de transferts monétaires dans une situation d’urgence. Toutes les décisions relatives au ciblage devront être communiquées de manière claire aux acteurs internes et externes ainsi qu’à la population touchée, conformément au plan relatif à la communication avec les bénéficiaires et à la redevabilité. Ces décisions devront par ailleurs prendre en compte prendre en compte les marchés locaux et l’accès des bénéficiaires visés à ces marchés, ainsi que les régions couvertes par les éventuels prestataires de transferts monétaires et méthodes de distribution et l’accès à ces services.

Dans une situation d’urgence, le ciblage géographique consiste à identifier les unités administratives, les zones de moyens de subsistance ou les limites similaires qui seront ciblées par l’intervention d’urgence. Ces éléments auront été identifiés lors de la planification de l’évaluation prévue au module 2. Les zones géographiques touchées par une catastrophe sont recensées principalement par le biais de la collecte de données et d’informations secondaires sur la localisation des populations touchées.

Le ciblage géographique est habituellement la première étape du ciblage. Pour mettre en place une opération d’urgence, vous devrez avoir identifié la population et la zone touchées afin de pouvoir cibler la zone d’intervention sur la base de différents facteurs tels que :

* l’ampleur de la situation d’urgence ;
* le nombre absolu et relatif d’individus touchés et vulnérables ;
* les ressources logistiques et financières ;
* la présence d’autres acteurs ;
* les zones où la Société nationale ou le Mouvement mènent déjà des opérations autres que des programmes de transferts monétaires ;
* la valeur ajoutée du Mouvement (sa capacité de se rendre dans des zones difficiles d’accès pour les autres acteurs).

Ces deux derniers éléments sont particulièrement importants pour le Mouvement, car les zones d’intervention existantes et la capacité d’élargir ces zones auront une incidence sur le ciblage géographique.

### Définition de larges unités administratives

La première étape du ciblage géographique consiste à sélectionner de larges unités administratives (régions, provinces ou districts) sur la base de critères tels que :

* le nombre absolu et relatif d’individus touchés (par ex. le nombre/pourcentage de personnes déplacées ; le nombre/pourcentage de logements endommagés ; etc.) ;
* le nombre absolu et relatif de groupes vulnérables au sein de la population (par ex. les personnes pauvres, les personnes touchées par l’insécurité alimentaire, les personnes vulnérables face aux catastrophes futures, etc.).

Ces informations peuvent être obtenues par le biais de sources gouvernementales (recensements de la population, enquêtes sur la pauvreté et informations actualisées sur les catastrophes), des évaluations réalisées par les acteurs humanitaires et des systèmes d’analyse et de suivi de la situation. Ces différentes sources vous indiqueront les frontières administratives et vous fourniront des informations sur les zones touchées par la situation d’urgence. Vous devrez par ailleurs prendre en compte les mouvements de population, car il est possible que les habitants quittent la zone touchée par le conflit ou la catastrophe, parfois jusqu’à franchir la frontière du pays, afin de trouver sécurité ailleurs.

Cas des catastrophes soudaines

Le ciblage géographique est souvent plus simple dans le contexte des catastrophes soudaines, la zone touchée étant généralement connue. La Croix-Rouge philippine a récemment utilisé un tableau de classement pour cibler les provinces touchées par des inondations. La gravité de la situation dans chaque province touchée était évaluée sur la base des trois critères suivants :

* le nombre total d’individus touchés ;
* le pourcentage de la population touchée ;
* l’incidence de la pauvreté.

Ces critères n’ont pas été pondérés.

Ce type de tableau peut vous aider à mieux comprendre quelles sont les zones les plus touchées et les plus défavorisées. Toutefois, trois critères différents étant pris en compte, il peut être difficile de définir une zone prioritaire. Pour établir un classement final, vous pouvez par exemple additionner le classement attribué à chaque province pour chaque critère. Plus la somme est faible, plus le classement final sera élevé. Le tableau ci-dessous illustre la méthode proposée.

### Exemple de tableau de classement

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **Population** | **Population touchée** | | | | **Pauvreté** | | **Somme des classe-ments** | **Classe-ment final** |
| **#** | **Classe-ment** | **%** | **Classe-ment** | **%** | **Classe-ment** |
| Bulacan | 2 934 433 | 821 794 | 1 | 28 | 3 | 6,7 | 6 | 10 | **2** |
| Pampanga | 2 014 019 | 682 131 | 2 | 34 | 2 | 6,4 | 7 | 11 | **3** |
| Ilocos Sur | 658 687 | 92 441 | 7 | 14 | 4 | 17,1 | 2 | 13 | **5** |
| La Union | 741 906 | 18 397 | 10 | 2 | 8 | 19,8 | 1 | 19 |  |
| Pangasinan | 2 779 862 | 327 685 | 4 | 12 | 5 | 17 | 3 | 12 | **4** |
| Bataan | 687 482 | 420 750 | 3 | 61 | 1 | 7,3 | 5 | 9 | **1** |
| Cavite | 3 090 691 | 266 479 | 5 | 9 | 6 | 4,1 | 9 | 20 |  |
| Laguna | 2 669 847 | 78 870 | 8 | 3 | 7 | 6,3 | 8 | 23 |  |
| Rizal | 2 484 840 | 52 858 | 9 | 2 | 8 | 7,6 | 4 | 21 |  |
| NCR | 11 855 975 | 234 884 | 6 | 2 | 8 | 3,8 | 10 | 24 |  |

Au moment de prendre la décision finale, il est essentiel de prendre en compte non seulement le classement final tel qu’établi ci-dessus, mais aussi les lacunes potentielles de l’intervention. Il est recommandé d’organiser une réunion initiale de coordination avec les principaux acteurs de l’intervention afin de d’étudier les plans d’intervention et de recenser les lacunes.

Cas des catastrophes à évolution lente

Le ciblage géographique peut se révéler plus complexe dans le contexte des catastrophes à évolution lente et prolongées, car la population directement touchée se situe généralement dans une zone géographique plus étendue. D’autres informations seront donc nécessaires pour cibler les zones d’intervention. Vous pouvez vous inspirer des outils utilisés dans le secteur de la sécurité alimentaire pour identifier les zones de moyens de subsistance. Les systèmes de classification de la sécurité alimentaire constituent des sources d’information particulièrement utiles. Ces systèmes se fondent sur des indicateurs multiples pour déterminer la gravité de l’insécurité alimentaire au niveau national (voir l’encadré ci-dessous).

|  |
| --- |
| **Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)**  Les systèmes existants d’alerte précoce, d’analyse de la situation et de classification peuvent se révéler très utiles pour identifier les zones les plus touchées et dont les besoins sont les plus importants. Ces systèmes sont mis à jour plus ou moins régulièrement et sont couramment utilisés pour définir les zones d’intervention prioritaires dans le contexte des catastrophes à évolution lente.  Le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire est un système de catégorisation largement utilisé, qui classe les zones en cinq niveaux en fonction de la gravité de l’insécurité alimentaire : minimale, sous pression, crise, urgence et famine. L’IPC se fonde sur des normes internationales et permet de comparer la gravité de l’insécurité alimentaire dans différentes zones. Des cartes actualisées de plusieurs pays sont disponibles à l’adresse suivante : <http://www.ipcinfo.org/home/fr/> |

Le choix des critères et de la manière de les pondérer dépendra du contexte, du type de situation d’urgence et de l’objectif de l’intervention.

### Affiner le ciblage (municipalités, villages, communautés)

En fonction du contexte et des ressources disponibles, il peut être nécessaire d’affiner le ciblage géographique. Pour ce faire, vous pouvez utiliser une approche similaire, en adaptant le tableau présenté ci-dessus à votre contexte et à vos besoins (voir le tableau de classement pour le ciblage géographique ci-dessous). Vous pourrez vous fonder pour l’essentiel sur les mêmes critères, auxquels vous pouvez ajouter :

* l’accès aux marchés et aux services (zones mal desservies) ;
* les pertes chiffrées (par ex. le nombre de logements endommagés ou inondés, les pertes de bétail, etc.) ;
* la capacité d’intervention des communautés et des autorités locales ;
* votre propre expérience dans la zone et votre capacité de mobiliser des ressources et du personnel au niveau local.

À ce type d’échelon administratif (bas), il est important d’associer les autorités locales et éventuellement les représentants de la communauté. Une réunion avec ces acteurs peut vous aider à définir des critères adaptés au contexte et vous permettre d’obtenir des informations auxquelles il est difficile d’avoir accès autrement.

|  |
| --- |
| **Efficacité et satisfaction des besoins**  Au moment de définir les zones d’intervention, vous devrez trouver un équilibre entre l’efficacité et la satisfaction des besoins. D’un côté, sélectionner des villages proches plutôt que dispersés peut accroître l’efficacité de l’intervention, car cela permet de minimiser les coûts opérationnels et d’accélérer la mobilisation de la communauté et la fourniture de l’aide. D’un autre côté, les villages dispersés ne doivent pas être négligés, car il est probable que leurs besoins soient plus importants. |

### Distribution générale

Une fois que vous avez défini la zone géographique d’intervention, vous devez déterminer s’il convient d’opter pour une approche générale ciblant l’ensemble des membres de la communauté, auquel cas les distributions d’espèces couvriront l’ensemble de la population vivant dans la zone géographique concernée. Cette approche est particulièrement efficace pour répondre aux besoins immédiats des individus à la suite d’une catastrophe soudaine ou lorsque des problèmes de sécurité entravent l’accès à la population et que les marchés sont en mesure de répondre à la demande en biens et/ou en services. La distribution générale permet d’accélérer la mise en place de l’intervention et de satisfaire aux besoins nutritionnels et aux besoins liés au logement, à la sécurité alimentaire, à l’eau, à l’assainissement et à l’hygiène. Elle est adaptée tant aux versements uniques qu’aux versements multiples.

Dans le cadre des programmes de transferts monétaires, la décision de distribuer des espèces à l’ensemble des individus vivant dans des unités géographiques et administratives de petite taille doit prendre en compte les marchés, les services disponibles, les pertes, ainsi que les capacités d’intervention des autorités locales et de l’organisation. Ce type de ciblage est approprié lorsqu’il est nécessaire de répondre aux besoins immédiats pendant que des évaluations plus approfondies sont réalisées.

Le ciblage géographique est complété par le ciblage des ménages/des individus, lequel nécessite de définir des critères de ciblage.

Ce processus consiste à identifier les zones qui ont été particulièrement touchées ou dans lesquelles les besoins sont les plus importants. Vous devez vous fonder avant tout sur les résultats des évaluations et sur les informations provenant des systèmes d’alerte précoce et de suivi.

### Tableau de classement pour le ciblage géographique (unités administratives de petite taille)

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Zone** | **Nombre total de ménages** | **Ménages touchés** | | **% de ménages touchés** | | **Pertes (logements, revenu, bétail)** | | | **Capacités locales** | **Capacités de l’organisation** | **Somme des classements** |
| **#** | **Classe-ment** | **%** | **Classe-ment** | **#** | **%** | **Classe-ment** | **Classement[[1]](#footnote-1)** | **Classement[[2]](#footnote-2)** |
| 1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 6 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 9 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. *Le chiffre 1 correspondant à des capacités locales très faibles*. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Le chiffre 1 correspondant à des capacités organisationnelles très élevées.* [↑](#footnote-ref-2)